



Règlement du GERMITRAIL

Organisée conjointement par le COMITE DES FETES DE GERMAINE et le DAC REIMS, la 2^{ème} édition du GERMITRAIL aura lieu le dimanche 8 octobre 2023.

1. PARCOURS

- ✓ Courses nature chronométrées mesurant :
- ✓ 12km – 200D+ « Le Sanglier » - Trail XXS
- ✓ 18km – 350D+ « Le Raton Laveur » - Trail XXS
- ✓ 27km – 550D+ « Le Cerf » - Trail XS
- ✓ Sur un parcours entièrement sur chemin et bois, avec quelques détours au sein du village
- ✓ Les parcours seront fléchés à l'aide de panneaux directionnels, de rubalises et complétés par un fléchage au sol.

Afin de satisfaire tous les amoureux de la nature, une randonnée pédestre d'une dizaine de kilomètres sera organisée en complément

2. DEPARTS

- ✓ Départ « Le Cerf » 9h00
- ✓ Départ « Le Raton Laveur » 9h30
- ✓ Départ « Le Sanglier » 9h50
- ✓ Randonnée 9h51
- ✓ Place du Pré Michaux 51160 GERMAINE

3. ARRIVEE

- ✓ Identique au départ ; Place du Pré Michaux - 51160 Germaine

4. RAVITAILLEMENT et MATERIEL CONSEILLE

- ✓ La course se déroule en autosuffisance sur les courses de 12 et 18km, néanmoins un ravitaillement (solide et liquide) sera à disposition des concurrents à l'arrivée.
- ✓ Un ravitaillement solide et liquide sera proposé aux concurrents à mi parcours du 27km
- ✓ Il est conseillé à tous les participants d'être équipé d'une réserve d'eau et de barres ou gels énergétiques, ainsi que d'un téléphone portable pour contacter les secours. Sur le 27km, une réserve en eau de minimum 0.5L est obligatoire.
- ✓ Pour l'ensemble des ravitaillements, les participants sont invités à ramener leur propre gobelet. Pour des raisons environnementales, aucun gobelet plastique ne sera distribué.
- ✓ Les accompagnants VTT, les ravitaillements sauvages, et les assistances personnelles le long du parcours sont interdits.

5. SECURITE

- ✓ Un poste de secours sera positionné au niveau du site de départ / arrivée
- ✓ Un médecin et une association de secouristes (La Croix Blanche) seront présents durant l'intégralité de l'évènement.
- ✓ Les concurrents pourront à tout moment contacter l'assistance médicale par le biais du numéro de téléphone indiqué sur les dossards
- ✓ Il est conseillé à chaque participant d'être présent sur la ligne de départ 15min avant ce dernier, un briefing rappelant les principales et dernières consignes sera organisé.
- ✓ En cas de force majeure (par exemple alerte météo orange ou rouge), l'organisation se réserve le droit d'annuler tout ou partie de la manifestation sans possibilité de remboursement.

6. PARTICIPATION

- ✓ Le 12 km est ouvert à partir de la catégorie cadets (nés en 2007 et avant).
- ✓ Le 18km est ouvert à partir de la catégorie juniors (nés en 2005 et avant)
- ✓ Le 27 km est ouvert à partir de la catégorie espoirs (nés en 2003 et avant)
- ✓ Une autorisation parentale pour les mineurs est obligatoire.
- ✓ Le parcours n'est pas compatible à une pratique par les handisports.
- ✓ L'utilisation de bâtons est interdite sur les 3 courses chronométrées
- ✓ Les chiens ne sont pas autorisés. Eventuellement, les adeptes du canicross devront contacter l'organisation pour une autorisation exceptionnelle.

7. CERTIFICAT MEDICAL ET LICENCE

- ✓ Toute participation à la course est soumise à la présentation obligatoire d'une des pièces suivantes :
 - Une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé running délivrée par la FFA, ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. (Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées) ;
 - Une licence sportive, en cours de validité, d'une fédération agréée, où apparait la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition ;
 - Un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport, de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de l'épreuve ou sa copie.
- ✓ Le médecin de l'épreuve peut mettre hors course tout participant dont la santé lui semble compromise.

8. DOSSARD

- ✓ Le dossard doit être porté sur le devant du corps et visible dans son intégralité.
- ✓ Les dossards seront à retirer : Chez INTERSPORT - Cormontreuil le samedi 7 octobre 2023 de 14h à 18 h.
- ✓ Sur place à partir de 8h00
- ✓ La rétrocession de dossards est interdite
- ✓ En cas d'abandon, prévenir et remettre son dossard à une personne de l'organisation : secours, signaleurs, suiveurs.

9. RESULTATS & RECOMPENSES

- ✓ Chronométrage assuré par une société spécialisée, puces sur dossards.
- ✓ Les résultats seront disponibles au plus tard 48 h après la course sur le facebook du Comité des fêtes de Germaine
- ✓ Le temps de course est limité à 4 h pour le classement.
- ✓ 3 premiers hommes et 3 premières femmes de chaque course seront récompensés : tenue intégrale pour chaque premier / champagne pour les deux podiums
- ✓ Les résultats et récompenses se feront sur le site de départ / arrivée – Place du Pré Michaux
- ✓ Les lauréats devront être obligatoirement présents pour recevoir leur récompense.

10. RESPONSABILITE

- ✓ Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vols ou de détériorations qui pourraient se produire lors de cette manifestation sportive.
- ✓ Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance auprès d'AXA Assurances Contrat Multirisque Professionnelle références Contrat 0000011004057304 couvrant leur responsabilité civile, celle des participants et celle de toute personne prêtant son concours à l'organisation de la manifestation et désignés à cet effet. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de souscrire une assurance personnelle couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer (article L 321-4 du code du sport).

11. PROPRETE

- ✓ Les concurrents doivent respecter la nature et donc ne pas abandonner leurs déchets (papiers, gobelets plastiques, ...) sur le parcours. Les contrevenants pourront, le cas échéant, être disqualifiés.

12. ACCEPTATION

- ✓ Les participants laissent leur droit à l'image aux organisateurs et aux partenaires.
- ✓ Conformément à la loi informatique et liberté, chaque participant dispose d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles le concernant (email : cdfgermaine@gmail.com).
- ✓ Tout engagement implique la prise de connaissance du présent règlement et son acceptation.

13. ENGAGEMENT

- ✓ Via le site <https://www.njuko.net/gmtr2023>
- ✓ Pas d'inscription par courrier
- ✓ Tarifs : Cerf 17€ // Raton Laveur 14€ // Sanglier 12€
Pour chaque course, les 2 euros supplémentaires demandés par rapport à l'édition précédente seront reversés à l'association « Des sommets pour des sourires »
- ✓ Inscription sur site possible (maximum 30 min avant chaque départ) ; +5€
- ✓ Randonnée : 6€
- ✓ **Les inscriptions sont limitées aux 600 premiers inscrits sur l'ensemble des 3 courses**
- ✓ Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.
- ✓ Aucun remboursement d'inscription ne sera effectué au-delà du 30/09. En cas d'annulation, la demande de remboursement devra être formulée par écrit à cdfgermaine@gmail.com. L'organisation se laisse le libre choix d'accepter totalement, partiellement, ou de refuser la demande.

DEPART et ARRIVEE
AU CENTRE
DU VILLAGE DE
GERMAINE - 51160

DIM. **8 OCTOBRE**
2023

GERMI'TRAIL

SAVE
THE
DATE

CERF / 27 KM / 550 D+
15€ / 9h00

RATON LAVEUR / 18 KM / 350 D+
12€ / 9h30

SANGLIER / 12 KM / 200 D+
10€ / 9h50

GERMINOISE PEDESTRE / 12 KM
5€ / 9h51

INSCRIPTION SUR LE SITE DU DAC DE REIMS :
lien en cours d'édition
Retrouvez-nous également sur
<https://www.facebook.com/fetogermaine>
cdfgermaine@gmail.com // 0649521126

2 € Reversés à l'association
des sommets pour des sourires

99% de forêt & 80% de singles
Boisson offerte à l'arrivée
Restauration sur place

HYUNDAI HYPER VILLAGE Comité des fêtes de Reims DAZ INTERSPORT OMADA ARCHITECTES